



Communiqué de presse – 10 février 2023

BILAN DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE FEVRIER

La session extraordinaire de février se termine, et le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) tire son bilan. La loi sur l'énergie adoptée par le Parlement est bien trop peu ambitieuse. Le parti regrette également le passage en force du décret relatif à la construction de parcs solaires alpins, précipité et sans garanties concrètes à ce jour.

La nouvelle loi sur l'énergie manque d'ambitions. « L'interdiction du mazout dans les nouvelles constructions et l'obligation d'installer des panneaux solaires lors de la rénovation de toitures sont à saluer », commente le député Guillaume Sonnati. « Malheureusement, vu les rapports de force du Parlement, il s'agit là du meilleur compromis possible, même si notre capacité à faire face au changement climatique reste trop limitée. »

Un autre thème important de la session était le décret permettant la construction de parcs solaires alpin, accepté ce matin. « Le passage en force de ce décret est antidémocratique. Des garanties solides manquent encore à ce jour », souligne la députée Marlyne Andrey-Berclaz. « Si un référendum est effectivement lancé, nous sommes prêts à le soutenir », complète la cheffe du Groupe PS&GC Sarah Constantin.

Concernant les interventions parlementaires, le PSVR se réjouit de l'acceptation :

- D'un postulat de Sarah Constantin demandant la fin des investissements de la BCVS dans les énergies fossiles ;
- D'un postulat de Sarah Constantin et de Clément Borgeaud demandant une réglementation des rémunérations des conseils d'administration liés à l'État ;
- D'un postulat de Florian Chappot pour des offres scolaires pour le midi dans tous les cycles d'orientation du canton.

Il déplore le rejet :

- D'un postulat de Doris Schmidhalter-Näfen, Claudia Alpiger, Marc Kalbermatter et Christine Seipelt Wever demandant un transport des marchandises par le rail entre Saint-Maurice et Domo II ;
- D'un postulat de Blaise Carron, Patricia Constantin, Guillaume Sonnati et Valentin Aymon pour une compensation automatique de la perte du pouvoir d'achat en cas de renchérissement ;
- D'un postulat de Sarah Gilloz et Nathan Tornay pour une meilleure coordination et un suivi transparent de nos apprentis ;
- D'une motion de Laetitia Heinzmann Bellwald pour un recours à des assistants scolaires dans les écoles ordinaires ;